

Innoviris : Co-crédation pour une résilience urbaine en Région de Bruxelles-Capitale

Objectifs



Parce que chaque crise est une opportunité d'évoluer vers un avenir souhaité et durable, Innoviris, via son appel à projets menés en co-crédation, soutient l'exploration, l'expérimentation et la production conjointe de savoirs pour une résilience urbaine et des futurs souhaitables pour Bruxelles et les Bruxellois.

A travers ce programme de financement, Innoviris souhaite répondre à des enjeux de résilience et de durabilité sociale/environnementale.

Soumission : 22 avril 2021

Durée : Le programme se déroule en 3 phases : - phase 1 (22/4/21 12h) : soumission d'une esquisse de projet (project outline) avec éventuellement une demande de subside pour la phase 2 - phase 2 (28/01/22) : soumission de la proposition complète (full proposal) après une période de montage de 6 mois potentiellement subsidiée. La full proposal est soumise pour un projet de 18 mois (démarrage progressif).

- phase 3 : soumission d'une demande de renouvellement pour continuer le projet durant 30 mois (phase de recherche en plein régime).

Formulaire et règlement : <http://innoviris.brussels/fr/co-creation>

SynHERA organise une séance d'information le 1er mars à 15 h. Inscriptions [ici](#).

Porteur(s) : [ASBL](#) [Centre de Recherche](#)

[Entreprise](#) [Haute Ecole](#)

Conditions d'éligibilité

Sont éligibles :

- les entreprises ayant un siège social ou un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale;
- les organisations non marchandes ayant un siège social ou un siège d'exploitation localisé en Région de Bruxelles-Capitale;
- les organismes de recherche (universités, hautes écoles et centres collectifs de recherche) localisés en Région de Bruxelles-Capitale.

Les entités non bruxelloise peuvent s'associer en tant que partenaires du projet mais ne peuvent pas prétendre à un subside de la Région.

Plus d'infos auprès des conseillères scientifiques de SynHERA : Louise Gonda et Marie-Catherine Michaux.

Bailleur de fonds

- **Innoviris**

Propriété intellectuelle

- **ASBL**
- **Centre de Recherche**
- **Entreprise**
- **Haute Ecole**

Mots-clés

[Agronomique](#) [Alimentaire](#) [Bruxelles](#) [Climat](#)
[Co-crédation](#) [Durabilité](#) [Education](#)
[Environnement et efficacité des ressources](#)
[Innovation Sociale](#) [Innoviris](#) [Intégration](#)
[Numérique](#) [Résilience](#) [Sciences sociales](#)
[Social](#) [Technique](#) [Économique](#)

Critères de sélection

Par résilience, Innoviris entend : "la capacité à se transformer pour continuer à vivre suite à une crise/un choc/un effondrement/une modification profonde de notre environnement tels que : crise économique, sociale, sanitaire, changement climatique, épuisement des ressources matérielles et énergétiques, perturbation des cycles naturels, étroitesse et concurrence des espaces, segmentations et différenciations au sein de la population, crise des chaînes d'approvisionnement".

Le programme se déroule en 3 phases :

- phase 1 (22/4/21 12h): soumission d'une esquisse de projet (project outline) avec éventuellement une demande de subside pour la phase 2
- phase 2 (28/01/22) : soumission de la proposition complète (full proposal) après une période de montage de 6 mois potentiellement subsidiée. La full proposal est soumise pour un projet de 18 mois (démarrage progressif).
- phase 3 : soumission d'une demande de renouvellement pour continuer le projet durant 30 mois (phase de recherche en plein régime).

Formulaires et règlement : <http://innoviris.brussels/fr/co-creation>

SynHERA organise une séance d'information le 1er mars à 15 h. Inscriptions [ici](#).

Buts :

- Adresser une problématique de résilience faisant du sens pour chaque participant et oser l'expérimenter
 - Proposer une transformation qui pourrait apporter plus de résilience à la ville
- Proposer une équipe d'explorateurs : les personnes concernées par le projet et qui souhaitent explorer, chercher et expérimenter
- Proposer un design de co-recherche maîtrisé par l'ensemble des participants (questions communes, méthodes communes, dispositifs de co-expérimentation, co-évaluation, co-valorisation des résultats).

Les projets doivent partir d'une crise permettant d'explorer une situation de rupture et offrant donc une opportunité d'innovation et d'exploration. Si l'urgence de la situation nécessite la mise en place d'une solution/action immédiate, le projet n'entrera pas dans le *scope* du programme Co-Creation.